

**CONCOURS DES BOURSES D'EXEMPTION DES FRAIS DE SCOLARITÉ
SUPPLÉMENTAIRES POUR ÉTUDIANTS ÉTRANGERS (ESG)
DIRECTIVES POUR LES ÉTUDIANTS
AUTOMNE 2016**

DATE LIMITE : 14 OCTOBRE 2016

RIBÉ : Répertoire institutionnel des bourses d'études

CONDITIONS GÉNÉRALES DU CONCOURS

Admissibilité au concours

Pour être admissible aux d'exemption des frais de scolarité supplémentaires pour étudiants étrangers (ESG), un étudiant doit:

1. Être étudiant étranger qui doit payer des droits de scolarité majorés;
2. Être **admis définitivement**, inscrit à temps complet dans un programme de maîtrise (45 crédits), MBA (45 crédits) ou DESS (30 crédits);
3. Être **inscrit à temps complet à au moins un cours** aux trimestres d'automne 2016, d'hiver 2017 et d'été 2017 dans un programme de 2^e cycle admissible de l'ESG UQAM;
4. **Respecter les délais prescrits de diplomation du programme;**
5. Posséder un excellent dossier académique à l'admission et maintenir une **moyenne minimale cumulative de 3.0/4.3** tout au long de l'année pour rester éligible à la bourse.

NOTE :

Il est à noter que les étudiants qui reçoivent une bourse d'exemption des frais de scolarité majorés dans le programme de leur ambassade ne sont pas admissibles.

Dossier de candidature

1. Les dossiers de candidature déposés sont la propriété de l'ESG UQAM. Les informations contenues demeurent confidentielles et ne servent qu'à la sélection des boursiers pour le présent concours de bourses;
2. Tout étudiant ayant déposé un dossier de candidature reçoit une réponse dans son courriel UQAM. Les résultats du concours d'automne sont envoyés en novembre et ceux d'hiver, en mars;
3. L'UQAM transmet à l'ESG UQAM les informations suivantes concernant les boursiers : code permanent, nom, prénom, courriel UQAM, adresse postale, numéro de téléphone, numéro d'assurance sociale ou numéro de passeport, pays d'origine, date d'expiration du permis d'études, matricule d'employé UQAM, cycle d'études, faculté et programme d'études.

Attribution des bourses

1. Toute modification ou annulation de l'offre de bourses peut être effectuée sans préavis;
2. L'ESG UQAM n'est pas assujettie à la Loi sur l'accès à l'information des organismes publics.

MARCHE À SUIVRE

1^{re} Étape - Accédez au [Répertoire institutionnel des bourses d'études \(RIBÉ\)](#).

Vous avez besoin de votre code permanent de l'UQAM et de votre NIP.

2^e Étape - Validez votre profil

Lors du premier accès au RIBÉ à chacun des trimestres, vous devez valider votre profil. Au moment du dépôt de votre dossier de candidature, le RIBÉ produira un document PDF à partir de données extraites du profil. Il sera joint à votre dossier.

- Complétez toutes les sections du profil **qui vous concernent**.
- Assurez-vous que les informations qui sont présentes dans la section « Dossier académique » sont exactes, sinon, communiquez avec le Registrariat.
- Assurez-vous que votre **numéro d'assurance sociale** est présent, sinon, ajoutez-le.
- Si vous êtes un **étudiant étranger**, vous devez fournir votre numéro de passeport.
- Si vous déclarez des **études universitaires hors UQAM**, vous devez joindre les relevés de notes correspondants. Allez à la section [ÉTUDES UNIVERSITAIRES HORS UQAM](#) pour tous les détails.

Une fois votre profil complété, cliquez sur le bouton « **Valider mon profil** ».

3^e Étape - Recherchez les bourses d'exemption de frais de scolarité supplémentaires pour étudiants étrangers (ESG)

| Bourse | Titre |
|----------------|--|
| 1366 - (A2016) | Bourses d'exemption de frais de scolarité supplémentaires pour étudiants étrangers (ESG) |

4^e Étape - Constituez votre dossier de candidature

Assurez-vous que vous répondez aux conditions d'admissibilité; si vous avez des questions, communiquez avec bourses-ESG@uqam.ca

Ajoutez la bourse en cliquant sur le bouton « **Ajouter à mes candidatures** » (dans la description de la bourse).



5^e Étape - Joignez les documents requis

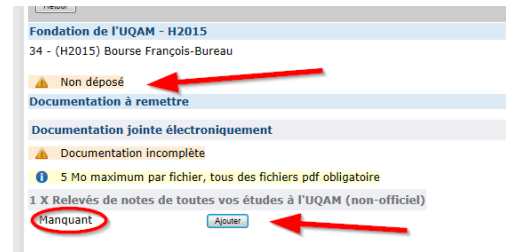
Cliquez sur le bouton « **Compléter dossier candidature** » de l'onglet « Mes candidatures ». Attention, ce bouton ne s'affichera pas si vous avez ajouté plus de six bourses pour le même concours.



Accédez au sommaire des postulations et à la liste des documents que vous devez soumettre pour le concours de bourses en cours.

Remarquez que votre dossier de candidature n'est pas encore déposé.

Téléversez les documents attendus en cliquant sur le bouton « Ajouter », puis « Parcourir ». Les documents doivent être en format PDF et ne pas dépasser la taille de cinq méga-octets (5 Mo).



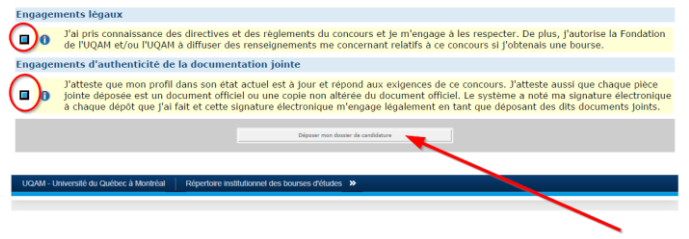
Au besoin, consultez nos compléments d'information :

- [NUMÉRIISATION DES DOCUMENTS](#);
- [LETTRES DE RECOMMANDATION ET DE MOTIVATION](#);
- [INFORMATION SUR LE FORMULAIRE D'ÉVALUATION](#) (pour les cycles supérieurs).

6^e Étape - Déposez votre dossier de candidature

Une fois tous vos documents joints, vous êtes automatiquement dirigé vers la page du dépôt de votre dossier de candidature.

Acceptez les engagements légaux, au bas de la page, en cochant les cases correspondantes; Cliquez sur le bouton « **Déposer mon dossier de candidature** »;



Après avoir déposé votre dossier, vous serez dirigé vers la page « Mes candidatures », où vous pourrez constater l'état de votre dossier et la date du dépôt, visualiser les détails de votre dossier de candidature ou annuler vos postulations.

APRÈS LE DÉPÔT DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

L'équipe des bourses du Vice-décanat à la recherche de l'ESG validera votre postulation.

- Après vérifications, si vous n'êtes pas admissible à la bourse, votre postulation sera annulée et un courriel sera envoyé à votre adresse courriel UQAM pour vous en informer.
- Après vérifications, si l'un des documents constituant votre dossier de candidature n'est pas conforme aux exigences, un courriel vous sera envoyé pour vous en informer.